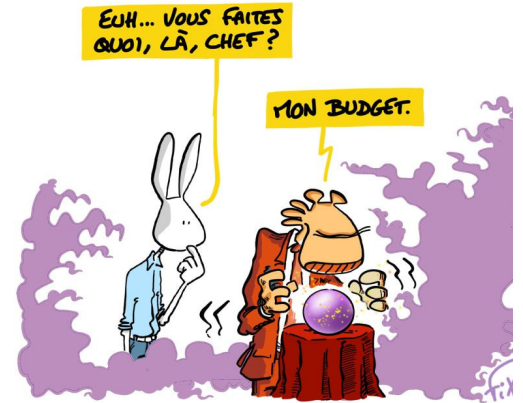




SECTION



HAUTE-SAÔNE



Compte-Rendu du Comité Social d'Administration Local n° 5/2024

« L'ami des boulangers* reconnaît le fiasco »

** Des sacs à pain ont été financés sur le budget de la DDFIP pour la publicité de la campagne de recrutement des contractuels*

1° Approbation des procès-verbaux des CSAL 1, 2 et 3 de 2024

Vote : pour à l'unanimité

2° Présentation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2023 et du document prévisionnel de gestion 2024

FO-DGFIP regrette l'incapacité de la direction à présenter les documents budgétaires. Ce point est reporté sine die.

3° Bilan de la formation professionnelle

Les documents qui nous ont été fournis, pour les années 2022 et 2023, ont été confectionnés avec des logiciels différents (FLORE et Sem@for). Ainsi, les modalités de comparaison sont quelque peu faussées. Par ailleurs, les pourcentages y figurant sont manifestement erronés. FO-DGFIP déplore la qualité des documents de travail !

Cependant, FO-DGFIP souligne l'accompagnement de la direction dans les préparations aux concours qui contribue aux bons résultats de notre département.

Des actions innovantes sont prévues pour 2024 : des journées « portes-ouvertes SGC » seront proposées à nos partenaires. Elles ne résoudront pas les problèmes mais devraient permettre de les comprendre. Nous notons un changement de ton de la direction qui reconnaît désormais les difficultés de nos différentes structures.

FO-DGFIP interroge sur la pertinence de l'outil « déposer un vœu » dans Sem@for. Il est impératif d'utiliser cette option, exploitée par les différents acteurs de la formation professionnelle, qui pourra déclencher des formations. Nous le recommandons à chaque agent. Avec [Sem@for](#) l'agent devient l'acteur de sa formation.

FO-DGFIP note une démarche de formation locale plus dynamique avec une équipe étoffée de formateurs (16).

4° Bilan de la mise en place de GMBI

La Direction Générale (DG) reconnaît les difficultés à plusieurs niveaux à savoir un cumul d'évolutions en 2023, un passage au tout numérique ayant démontré ses limites, un décalage important de communication externe qui ont conduit à qualifier GMBI de véritable fiasco. Le directeur départemental partage ce constat.

Depuis le début, les représentants des personnels tout comme les agents avaient tiré la sonnette d'alarme, sans écoute. Les services du département, notamment les SIP et le SDIF, ont été fortement mis à contribution durant cette campagne 2023.

Des niveaux d'accueils physiques, mails, téléphoniques et e-contacts jamais atteints ont été constatés.

Une volumétrie inférieure pour la campagne 2024 est attendue.

FO-DGFIP sera vigilant au bon déroulement de celle-ci.

Malgré un mea-culpa de la DG, une prime dérisoire et inégale, GMBI laissera des traces indélébiles : absence de formations, usagers déboussolés, contraintes impossibles à tenir et agents épuisés.

Depuis septembre 2022, la DGFIP a repris la compétence « taxe d'urbanisme ».

À ce jour, les collectivités n'ont toujours pas perçu un centime des recettes qui auraient dû leur être versées pour 2023.

5° Questions diverses

→ Le Directeur présente la campagne de recrutement des contractuels au titre de la première vague. Pour rappel, ce sont 26 emplois (24 au Centre De Contact, 1 B DDFIP / BIL, 1 B SGC Gray) qui ont été alloués au département.

Les inscriptions sont en ligne jusqu'à la fin du mois d'avril.

En bon communicant, le directeur a utilisé des messages radios, des job dating chez France Travail de Vesoul (présentation DGFIP et entretiens individuels), la presse, les réseaux sociaux, des banderoles et même des sacs à pain dans les boulangeries... pour un montant total de 3 000 euros !

Nous constatons que des moyens sont plus facilement alloués à la communication qu'à améliorer nos conditions de travail.

À ce jour, plus de 130 candidatures sont réceptionnées.

Une cotation a été établie par la direction locale (téléconseiller, expérience professionnelle...) pour pré-sélectionner les candidats correspondants à nos besoins.

→ FO-DGFIP demande la date de livraison du CDC. La date de l'état des lieux n'est pas fixée mais la date de réception des travaux sera vraisemblablement début mai.

Nous espérons visiter rapidement les locaux !

De même, FO-DGFIP fait remonter la question de l'EDR sur le CDC. Le directeur nous répond par la négative de manière catégorique.

→ FO-DGFIP interroge la direction sur l'expérimentation de « la semaine EN 4 jours ». Pour rappel, il s'agit de concentrer son volume horaire sur 4 jours dans le respect de la réglementation actuelle (10H max/ jour, pause méridienne 45 min). Par exemple, pour un module horaire de 38h30, il faudra travailler en moyenne 9h37 par jour.

Suite au mail du directeur, les chefs de services doivent faire remonter les candidatures d'ici le 18 avril.

Les élus FO-DGFIP ne sont pas opposés à ce dispositif à partir du moment où il répond aux attentes des agents. Le volontariat doit être impérativement respecté.

FO-DGFIP s'inquiète grandement de l'organisation de nos collectifs de travail !

À ce jour, il ne s'agit que d'un recensement. Les modalités pratiques seront diffusées courant juin 2024.

FO-DGFIP sera vigilant aux risques psycho-sociaux générés (fatigue intense liée aux journées plus importantes).

→ FO-DGFIP interroge sur d'éventuelles sorties d'école. La direction n'est pas en mesure de communiquer des chiffres précis.

→ FO-DGFIP évoque les retours des ateliers de facilitation du SGC de Luxeuil. Les acteurs de la cellule de médiation interne étaient là pour une médiation de projet afin de faire émerger les points de vue sur une future organisation.

Chaque agent a pu s'exprimer sans tabou. Cependant, la virulence de certains propos a été constatée. Pour le directeur, un travail constructif de synthèse a été effectué et un plan d'actions sera mis en œuvre via des groupes de travail.

Il nous est précisé que la fin des antennes « pérennes » est fixée au 31/12/2026 contrairement à l'antenne provisoire du SIE fixée début 2026.

→ FO-DGFIP souligne les problèmes de téléphonie au SGC de Luxeuil. Compte tenu des contraintes de la TOIP, des impératifs sur chaque site, de la fragilité de la cellule compétente (un seul agent sur la mission), cette situation n'est toujours pas résolue. Les conséquences sont visibles sur la hausse conséquente de mails à traiter par le SGC !

De même, par manque de temps, les téléphones portables ne sont pas encore délivrés aux agents du SGC de Luxeuil
Rassurez-vous, ils se trouvent au service BIL....

→ FO-DGFIP demande les retours du questionnaire sur les mobilités douces. Celui-ci est encore en cours d'exploitation.

→ FO-DGFIP interroge sur les candidatures des Inspecteurs Principaux reçues. 4 candidatures intéressantes ont été réceptionnées.

→ Au 1^{er} juillet 2024, sera nommée Mme Peil, responsable au SIP de Vesoul.

Mme Cardot prendra le poste de directrice adjointe au 2 mai 2024 et Mme Bret sera affectée sur le poste de CDL Val Marnaysien – Gy.

Nous leur souhaitons une bonne installation, toutes issues de filières diverses et variées.

→ FO-DGFIP évoque le recrutement RQTH catégorie A sur le département. La personne retenue sera affectée en Haute-Saône à sa sortie d'école.

→ FO-DGFIP demande l'avancement du projet du déménagement des services sociaux. Faute de crédits budgétaires, celui-ci est abandonné provisoirement (nous l'espérons!).

→ FO-DGFIP interpelle la direction sur l'ouverture au public le lundi 13 mai toute la journée. La direction confirme cette ouverture exceptionnelle.

Suite à la Formation Spécialisée de Réseau, les élus nationaux sont intervenus auprès de Valérie Seguy afin de pas positionner les voltigeurs sur la voie publique pendant la campagne IR.

Nous avons donc alerté le directeur sur cette problématique liée aux locaux du SIP de Vesoul.

Déterminés et mobilisés, les élus FO-DGFIP vous représentent au sein de nos instances !

**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**

Les élus : Julie Boileau, Nathalie Creusot, Marie-Catherine Legrand, Pascal Baullard, Vincent Ralio

Suppléante : Nathalie Guyot

Expert : Hayette Mansouri



Déclaration Liminaire du Comité Social d'Administration Local n° 5/2024

Monsieur le Président,

Les collectivités locales doivent voter leur budget pour le 15 avril 2024. Nous constatons que l'obligation imposée à nos partenaires ne s'impose pas à nous.

La Loi de Finances pour 2024 a été publiée le 30 décembre 2023. C'est elle qui détermine la nature, le montant et l'affectation des ressources et dépenses de l'État.

Au 11 avril 2024, nous regrettons l'absence de présentation du budget principal et de celui du CSAL-FS. Nous souhaitons qu'un calendrier précis et rapide soit établi.

Cette célérité, désormais nécessaire, ne vous offrira pour autant pas la possibilité d'éviter les débats d'orientations et de stratégies pour 2024.

A minima, un compte-rendu d'exécution budgétaire 2023 aurait pu nous être fourni.

La campagne de recrutement des contractuels ne figure pas à l'ordre du jour de ce CSAL. Vous l'aborderiez en questions diverses alors que l'importance de ce sujet aurait dû nécessiter un point documenté à l'ordre du jour.

Concernant la formation professionnelle, le nombre de volontaires pour dispenser les formations a augmenté. Nous nous félicitons de l'investissement de nos collègues sur ce sujet. Parallèlement, le taux de désistement des contractuels sur les formations « socle » nous interpelle et nous inquiète.

Lors de vos interventions dans les différents médias et dans un souci de recrutement maximal, vous avez tendance à présenter nos missions comme simples voire simplistes. Quant à nous, nous restons intimement persuadés qu'une technicité et qu'une acculturation DGFIP sont nécessaires. Les formations indispensables doivent développer ces principes, garants d'une qualité de service.

Le bilan de la mise en place de Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI) reconnaît les difficultés rencontrées. L'embrasement de la volumétrie a nécessité l'utilisation de pompiers du bureau GF-3A. Le mea-culpa tardif de la Direction Générale suffira-t-il à faire oublier le fiasco de la mise en place de cette réforme ?

Le bien être au travail doit être un axe majeur d'un dialogue social de qualité. Cela passe forcément par une anticipation constante.